

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION LES IRREDUCTIBLES CLUB DES SUPPORTERS DU BCM

Madame Karine VANDERSTRAETEN, expose au Conseil :

L'Association Les Irréductibles club des supporters du BCM s'apprête à organiser du 4 au 6 juillet 2025, l'Assemblée Générale de l'Union Nationale des supporters de Basket (UNSB) rassemblant l'ensemble des groupes de soutien aux équipes sportives de Basket Ball.

L'UNSB réunit les délégations des différents clubs de supporters des clubs de basket évoluant en Nationale2, Nationale 1, Pro B et ceux de la Betclic Elite.

25 délégations sont donc attendues à Gravelines à cette occasion, soit presque 200 personnes au total, provenant de toute la France.

Durant cette assemblée générale, un repas de clôture dans la salle de l'Arsenal avec animation et une visite de la ville de Gravelines seront proposés aux différentes délégations.

Cet événement permettra également de renforcer l'attractivité culturelle et touristique et participera activement à la valorisation de l'image de la collectivité.

La venue de ces nombreuses délégations sera également un soutien à l'économie locale et pourra bénéficier aux commerces de proximité (restauration, hébergement...).

Aussi, compte-tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir un tel événement et afin d'aider l'Association Les Irréductibles club des supporters du BCM à accueillir les participants dans les meilleures conditions et afin de faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **3 000 €**.

La Commission Extra-Municipale « Sports » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances - Administration Générale - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** - Fonction 3 - Sous-Fonction **3273** du Budget ;
- **ADOPTE A L'UNANIMITE.**

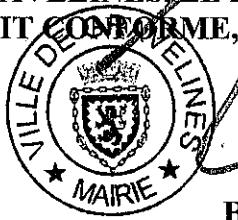
FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 25 JUIN 2025

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Denelle
Christelle DENNEVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la ville de GRAVELINES
Arrondissement de Dunkerque
Département du Nord

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS,

Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE,

Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET,

Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal,

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.